N° 411 DU VENDREDI 5 OCTOBRE 2018

TOGOMATIN

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Présumée atteinte à l'image de Jean-Pierre Fabre

Le chef de file de l'opposition convoque Firmin Teko-Agbo devant la justice

Le journaliste-chroniqueur politique togolais, Firmin Teko-Agbo, sera devant le tribunal de première instance de Lomé le 10 octobre prochain. C'est sur convocation du président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), chef de file de l'opposition...

PAGE 2

5ème jour du recensement électoral

Malgré l'appel au boycott, les Togolais s'inscrivent sur les listes électorales

Depuis le lundi 1er octobre dernier, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) par la voix de son président, le professeur Kodjona Kadanga a convié les Togolais qui se trouvent dans la zone 1 à aller s'inscrire sur les listes électorales. Démarrée timidement surtout avec une grande pluie dans la journée de lundi, l'opération se poursuit, même s'il faut reconnaître que ce n'est pas encore la grande affluence.

PAGE 3

EDITO

Un certain 5 octobre

vingt-huit ans se sont déjà écoulés, depuis cette journée mémorable d'Octobre 1990 qui a ébranlé le Togo. Ces événements qui ont marqué le pays ont commencé par des manifestations de plusieurs couches sociales, qui ont très vite touché et secoué plusieurs coins de la capitale togolaise. Qu'est-ce qui s'était réellement passé ? Devoir de mémoire oblige : Accusés de distribution de tracts hostiles au régime, incitation de l'armée à la révolte, diffamation, outrage, injures envers...

PAGE 3

Le FCTD dans les rues aujourd'hui

Le 5 octobre fait-il toujours autant rêver les Togolais ?

Dans une déclaration liminaire datant du 2 octobre dernier, le Front citoyen Togo debout (FCTD) annonce une manifestation qui doit se tenir aujourd'hui. Ce sera selon le mouvement, pour réclamer la libération des personnes arrêtées...

PAGE 3

ETRANGER

ACP-UE

Démarrage des travaux des négociations pour la révision de l'Accord de Cotonou

Conclu il y a bientôt 20 ans, l'Accord de Cotonou qui expire en 2020 est sur la table des négociations en vue de son adaptation aux réalités modernes des relations entre...

PAGE 4

DOSSIER

Octobre rose

Synergie d'actions au Togo pour la lutte contre le cancer des seins

Le cancer du sein est la première cause de mortalité chez les femmes de moins de 65 ans avec près de 4000 décès chaque année dans le monde. Octobre rose est une campagne ...

PAGES 6&7

Collectif « Non c'est Non »

Le violet pour dénoncer le viol à Lomé

Suite des vidéos qui circulent les réseaux sociaux, montrant un homme tentant d'imposer à une jeune fille en pleurs...

PAGE 10

CMJN

SOMMAIRE

Bénin / Nouveau code électoral
La Cour constitutionnelle valide le nouveau code sous réserve

P4

Robotique
Le Nigérian Silas Adekunle, l'ingénieur le mieux payé au monde!

P5

Cinéma
Ouaga Film Lab #3

P 10

Cinéma
« Lionheart » a séduit la firme Netflix

P10

Risques d'inondation
Le directeur de l'Assainissement rassure les Togolais

P10

Présumée atteinte à l'image de Jean-Pierre Fabre

Le chef de file de l'opposition convoque Firmin Teko-Agbo devant la justice

Le journaliste-chroniqueur politique togolais, Firmin Teko-Agbo, sera devant le tribunal de première instance de Lomé le 10 octobre prochain. C'est sur convocation du président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre. Il devra comparaitre avec la radio Métropolys sur laquelle il intervient très souvent. Une confrontation qui promet des étincelles.

Régulièrement invité par la rédaction de la radio métropolys les vendredis dans l'émission « actu débat » animée par le confrère Eli Goka Adokanou le fils, Firmin Teko-Agbo n'a pas sa langue dans la poche. Il n'est pas du tout tendre avec l'opposition, surtout celle rassemblée au sein de la C14. Mais les commentaires du journaliste ne se limitent pas qu'à l'opposition. Même le pouvoir que beaucoup l'accusent de soutenir, en a pour son compte.

Dans ses nombreuses chroniques et sorties sur les médias, il dit ce que beaucoup, en l'occurrence ceux qui ne veulent pas tirer leçon de l'histoire politique du Togo et qui veulent être caressé dans le sens des poils ne veulent pas entendre. C'est ainsi que pendant la dernière crise politique que vient de vivre notre pays, le chroniqueur a même reçu des menaces de mort. Finalement, on peut l'affirmer sans risque de se tromper que le temps lui donne raison.

Toutefois, et soyons raisonnable et franc, Firmin est un humain qui est aussi faillible. Dans ses propos, il peut dépasser les bornes ou aller à des dérives. Est-ce le cas avec ses accusations à l'endroit du chef de file de l'opposition ? Difficile de le dire. Lui seul pourra apporter les preuves de ses allégations. Et il en aura très bientôt l'occasion, puisque M. Fabre veut en découdre. Ce dernier l'accuse d'avoir propagé des « mensonges » sur son compte. Le journaliste aurait déclaré que

Firmin Teko-Agbo

Jean-Pierre Fabre

le président de l'ANC aurait supplié le chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour qu'il intervienne dans le recrutement de sa fille à la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Il l'aurait aussi accusé qu'au lendemain de la présidentielle de 2015, M. Fabre serait allé prendre de l'argent que Faure Gnassingbé lui aurait laissé chez Alassane Ouattara, le président de la République de Côte d'Ivoire.

« Le but manifeste poursuivi par le journaliste est de discréditer M. Fabre et son action politique en qualité de chef de file de l'opposition, porter atteinte à son honneur et le diffamer », peut-on lire dans un message publié hier. Une chose est sûre, c'est que ce n'est pas le grand amour entre Jean-Pierre Fabre et Firmin Teko-Agbo. Vivement que la justice fasse son travail afin que chacune des parties obtienne ce qu'il mérite.

Edem Dadzie

Oti

1ère édition du mois de diaspora

Le collectif des jeunes pour le développement (CJD) a entretenu les jeunes de Mango sur l'immigration, décentralisation et opportunités de développement samedi 8 septembre 2018 à Mango.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la 1ère édition du mois de la diaspora qui couvre la période du 5 septembre au 5 octobre 2018. L'objectif de cette rencontre est d'accompagner les efforts du gouvernement dans sa vision d'assurer la paix, la stabilité et le développement macro-économique du pays.

Yoto

Plaidoyer pour la prise en charge des questions environnementales

Le Centre de Développement des Actions Communautaires (CDAC) a organisé, le lundi 10 septembre 2018, une rencontre de plaidoyer auprès des collectivités locales.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des questions de conservation des ressources naturelles dans les budgets annuels.

Elle a permis d'élaborer une stratégie de surveillance et un plan de gestion du complexe ainsi que la mise en place d'un site d'écotourisme basé sur la valorisation de l'hippopotame.

Sotouboua / Prochains enjeux électoraux

Les militants du parti Unir sensibilisés

Le vice-président national du parti politique Union pour la République (UNIR), région centrale, Affoh Atcha Dedji a échangé le mercredi 26 septembre 2018 avec les populations de Sotouboua.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités du parti. Elle entre dans le cadre des sensibilisations et surtout des préparatifs des prochaines échéances électorales. Le vice-président Atcha Dedji a rappelé le travail qui les attend lors des échéances électorales et a convié à une mobilisation pour que le parti gagne afin d'avoir la majorité des sièges à l'Assemblée Nationale.

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

...le chef de l'Etat, 13 jeunes hommes étaient arrêtés et en détention depuis août 1990. Parmi eux, Agbelenko Doglo et Dossouvi Logo, restés en détention après la libération des autres.

Leur procès, tourna en un véritable procès du régime Eyadéma Gnassingbé en septembre 1990. Vint alors, la date du 5 octobre 1990, jour où devait être rendu le verdict de leur procès..... nous étions dans le même sillage temporel que la vague du mouvement de contestation déferlant dans le monde entier à partir de la chute du mur de Berlin. Ainsi, plutôt qu'un verdict judiciaire, un éclat de tonnerre va scier le ciel et la terre du Togo et va se répandre comme une traînée de larves, donnant comme naissance, à toutes ces successions de manifestations, de revendications, d'incompréhensions qui nous hantent et nous poursuivent jusqu'aujourd'hui....

Ce 5 Octobre, les Togolais entraient sans le savoir et sans en avoir le moindre soupçon dans une ère faite d'incertitudes, d'atermoiements de leurs leaders politiques et de compromissions renouvelées aux seules fins d'un carriérisme politique et du contrôle de cette arène sans mettre en avant les intérêts réels du peuple. Contrôle de « privilèges politiques » dont la fin était espérée et attendue par la majorité des laissés-pour- compte, des sans-voix. Malheureusement, presque 30 ans après, tous ces Togolais laissés sur les carreaux d'une pratique politique qui laisse à désirer, partagent amèrement le constat selon lequel, nous sommes comme à la case départ de la période des années 90, tant les revendications mal ficelées et mal réfléchies n'ont rien donné sur toute la ligne.

Trente ans après, toujours autant d'incertitudes, sinon plus et qui font craindre le pire dans un contexte de crise essentiellement fondée sur la problématique des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Et une envie de réformes qui a de faibles chances de prospérer à l'Assemblée nationale – comme le souhaitent les partenaires du Togo, les facilitateurs de la crise et bien de leaders politiques – puisque les clivages, les suspicions, les méfiances qui précèdent le vote de d'un projet de réformes à l'Assemblée ne sont pas de bons augures, hélas pour une réussite d'un projet de réformes par voie parlementaire. L'autoritarisme et le pan de la minorité à l'Assemblée sont curieux et surprenants. Elle a des fixations qui obligeant parfois la majorité à des choix durs.

Presque trente ans après le 5 Octobre, nous traversons une crise qui n'épargne pas notre économie, notre panier de la ménagère et par ricochet notre vie sociale qui se retrouve à subir les affres des incompréhensions politiques. Et ces incertitudes ne font que renforcer les inquiétudes pour l'avenir très proche.

Presque trente après cette date, cette une génération qui passe, mais où en sommes-nous ? Avec cette crise nous devons pouvoir regarder courageusement dans le rétroviseur pour parvenir à des changements de comportements politiques capables de susciter de vrais déclics, de constituer de vrais catalyseurs qui nous fassent avancer. Sinon, cette date-repère dans notre histoire jusqu'à ce jour n'aura servi à rien. Et c'est consternant !

Dieudonné Korolakina

5ème jour du recensement électoral

Malgré l'appel au boycott, les Togolais de tous bords continuent de s'inscrire sur les listes électorales

Depuis le lundi 1er octobre dernier, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) par la voix de son président, le professeur Kodjona Kadanga a convié les Togolais qui se trouvent dans la zone 1 à aller s'inscrire sur les listes électorales. Démarrée timidement surtout avec une grande pluie dans la journée de lundi, l'opération se poursuit, même s'il faut reconnaître que ce n'est pas encore la grande affluence.

Une compatriote sur le point de se faire enroller

D'entrée précisons-le, il ne s'agit pas de démontrer que l'appel au boycott a été un échec et que c'est le gouvernement qui a eu raison de maintenir le recensement sur cette date, ou vice versa. Ce qui est clair et remarquable sur le terrain, c'est que le recensement a bel et bien démarré. Mais tous les Togolais de la première zone ne se sont pas encore déplacés pour aller s'inscrire. Oui, et malheureusement, certains compatriotes ont préféré écouter le chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre qui dans un message publié lundi matin, réaffirmait l'appel de la Coalition de l'opposition à ne pas aller se faire recenser.

Certains endroits ont tout de même connu de l'affluence avec des files d'attente. Mais les agents recenseurs redoutent le week-end. Beaucoup de personnes, surtout les travailleurs, programment certainement de profiter du week-end pour s'inscrire. Ce qui risque de créer des embouteillages. A cette allure, les agents recenseurs ont peur de ne pas tenir dans le temps imparti pour la première zone.

La Coalition doit-elle alors se réjouir d'avoir réussi son coup ? Pas du tout. Parce qu'il y a beaucoup de Togolais qui sont allés se faire recenser. Ces derniers trouvent que « cette carte est un outil essentiel dans la vie du citoyen, pas seulement pour les élections. La carte d'électeur sert à faire beaucoup d'autres choses et remplace même dans certaines situations la carte nationale d'identité ».

D'un autre côté, il faut reconnaître que la mobilisation n'a pas été massive. Mais comme l'a déjà signifié le ministre Bawara, « il n'y aura pas de recensement bis ». Même si certaines personnes parlent déjà de report, les populations ne doivent pas compter sur un éventuel report pour ne pas aller se faire inscrire. Il faut le faire d'ici le 8 octobre pour ne pas le regretter. La Ceni sera totalement libre ou non d'organiser une session de rattrapage. Au finish, ceux qui se seront inscrits, iront voter, et le scrutin sera crédible.

La rédaction

Le FCTD dans les rues aujourd'hui

Le 5 octobre fait-il toujours autant rêver les Togolais ?

Dans une déclaration liminaire datant du 2 octobre dernier, le Front citoyen Togo debout (FCTD) annonce une manifestation qui doit se tenir aujourd'hui. Ce sera selon le mouvement, pour réclamer la libération des personnes arrêtées dans le cadre des manifestations de la C14. Toutes les conditions ont été respectées pour la bonne tenue de cette manifestation, confirment les premiers responsables du FCTD. Mais il y a un détail qui ne passe pas inaperçu. Le choix du 5 octobre pour tenir cette manifestation n'est pas anodin. Nous savons tous ce que représente cette date dans l'imaginaire collectif des Togolais.

Professeur David Dosseh

Le 5 octobre 1990, il y a 28 ans, éclatait dans notre pays, un mouvement insurrectionnel populaire d'une ampleur sans précédent. Cela a marqué à jamais la scène socio-politique de notre pays avec des conséquences que nous subissons jusqu'à ce jour. Tout simplement parce que les espaces de libertés qui ont été cédés n'ont pas été utilisés à bon escient. Mais depuis ce temps et chaque année, des organisations tant politiques que de la société civile ont cherché à l'occasion de l'anniversaire de cet évènement, à raviver la flamme.

Même la Coalition des 14, pendant les moments les plus rudes de la crise a voulu utiliser la date du 5 octobre 2017 pour créer une situation insurrectionnelle. Ce fut un échec, mais les séquelles sont encore présentes. Des biens publics et privés avaient été détruits. Pour cette année, visiblement il ne devrait pas y avoir de grabuges. Les responsables du FCTD ont déclaré qu'ils respecteraient l'itinéraire proposé par le...

Suite à la page 11

ACP-UE

Démarrage des travaux des négociations pour la révision de l'Accord de Cotonou

Conclu il y a bientôt 20 ans, l'Accord de Cotonou qui expire en 2020 est sur la table des négociations en vue de son adaptation aux réalités modernes des relations entre l'Union européenne et les 79 pays de l'Afrique Caraïbe et du Pacifique. Le premier cycle des négociations politiques a démarré le 1er octobre 2018 dernier, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York.

Dussey et Mimica

Pour les parties impliquées dans ce premier cycle des négociations, le futur partenariat qui sera signé entre l'UE et les pays de l'ACP devra être juridiquement contraignant, équitable et équilibré. Il prendra en compte diverses questions transversales et les piliers thématiques stratégiques notamment l'investissement, la coopération, le développement, l'innovation, etc.

Selon les négociateurs des deux parties, ce nouveau partenariat vise une coopération politique plus étroite sur la scène internationale, afin de faire face aux enjeux mondiaux majeurs, tels que les changements climatiques, la migration et la paix et la sécurité.

Pour le négociateur en chef de l'Union européenne, l'Accord de Cotonou sera transformé en un cadre politique moderne visant à la réalisation des objectifs de développement durable. « Le partenariat entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique est un atout pour l'UE ainsi que pour le multilatéralisme en général », s'est exprimé Neven Mimica.

Comme son collègue de l'UE, le chef de la diplomatie togolaise, négociateur en chef pour le groupe ACP, est allé dans ce sens, estimant pour sa part que « ces travaux préfigurent la continuité des relations de confiance chères aux parties de ce partenariat».

T.M.

Guinée

Alpha Condé signe par un décret le remplacement du président de la Cour constitutionnelle

Sous le coup d'une motion de défiance depuis le 12 septembre 2018 pour gestion opaque, dysfonctionnement de la Cour et bien d'autres griefs, le président de la Cour constitutionnelle Kéléfa Sall avait mis les frondeurs au défis. En Conseil de ministres ce mercredi 3 octobre 2018, le président de la République guinéenne, Alpha Condé, a procédé à son remplacement.

Alpha Condé et Kéléfa Sall

Sa destitution avait suscité un tollé au sein de la classe politique guinéenne, notamment au sein des partis politiques de l'opposition et des organisations de la société civile qui prenaient pour appuie l'article 101, alinéa 2 de la Constitution du pays.

Le décret présidentiel de ce mercredi signe alors le glas d'une guerre froide qui existait entre les deux présidents. D'aucuns estimaient que le chef de l'Etat n'avait pas apprécié les menaces à peine voilée du président de la Cour constitutionnelle sur une volonté de briguer un nouveau mandat après 2020, au moment où ce dernier contestait dans certains médias, la pertinence de la limitation du nombre de mandats en Afrique.

C'est fort de cela que l'opposition et des représentants de la société civile, dont l'association « Balai citoyen », ont accusé le président Condé de « manœuvres politiques » pour faciliter une modification de la Constitution à deux ans de la présidentielle et alors qu'aucune date n'a encore été fixée pour des législatives prévues en principe en septembre ou octobre.

L'intéressé lui-même s'était exprimé publiquement quelques heures avant le décret présidentiel. Il s'étonne, en effet, que son éviction et la nomination de son successeur par les membres de la Cour « n'ait pas enregistré une réaction quelconque ». Il en conclut qu'il est « évident que ses auteurs disposent, comme ils l'ont toujours clamé, d'un soutien fort ».

T.M.

Bénin / Nouveau code électoral

La Cour constitutionnelle valide le nouveau code sous réserve

Sans surprise, la Cour constitutionnelle béninoise vient de juger conforme à la Constitution, le projet de code électoral voté par l'Assemblée nationale, le 3 septembre 2018 dernier.

Les juges de la Cour constitutionnelle du Bénin

Au cours de son audience du mardi 2 octobre 2018, la Cour constitutionnelle a abordé la question de l'étude de conformité du nouveau code électoral dernièrement voté au Parlement à la loi fondamentale du Bénin. Les 7 sages ont déclaré conforme à la Constitution le nouveau code électoral. « Sont conformes à la Constitution, toutes les autres dispositions de la loi n° 2018-31 portant code électoral en République au Bénin votée par l'Assemblée nationale le 03 septembre 2018 », peut-on lire en article 4 de la décision DCC N°18-199 du 02 octobre 2018 de la Cour constitutionnelle.

Elle précise en son article 3 que « sont contraires à la Constitution, mais séparables de l'ensemble du texte, les dispositions des articles 227, 244, 249 et 308 » de la même loi.

Cependant, les magistrats de la Cour ont émis des réserves. La première est relative à la démission des douaniers et les forestiers. Selon les 7 sages, les agents de l'État appartenant à ce corps de métier peuvent désormais être candidats sans pour autant démissionner de fonction. Aussi les sages ont-ils déclaré non conformes à la Constitution, les articles 227, 244, 249 et 308 du nouveau code électoral.

C'est dire qu'une session extraordinaire est imminente. Elle devra intervenir le plus tôt possible au regard du délai de 6 mois exigé pour finir avec les lois électorales avant le scrutin. C'est une mise conformité qui peut se faire en procédure d'urgence conformément aux dispositions de l'article 78.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

T.M.

Un Togolais à la Silicon Valley

Google recrute le développeur Wisdom D'Almeida

Le développeur togolais Wisdom D'Almeida rejoint le personnel de Google. Depuis quelque temps, il fait partie des développeurs du géant de la Silicon Valley. Après avoir obtenu une licence professionnelle en génie logiciel au Centre informatique et de calcul (CIC) de l'Université de Lomé, il s'est lancé dans des études de master en Inde. Wisdom D'Almeida évolue comme chercheur en Intelligence artificielle et spécialiste en Deep Learning. Il explique ici comment son ascension a été possible.

Wisdom d'Almeida

Quand il s'agit de parler d'où il vient, Wisdom s'y met avec un sens de l'humour. « La première des choses que je fais est de dire fièrement que je suis togolais ayant étudié à l'Université de Lomé. La partie la plus drôle, c'est lorsqu'ils sortent tous leurs smartphones pour 'googliser' Togo et Université de Lomé ». Il ne me reste plus qu'à entonner notre hymne national les prochaines fois. Du CIC à Google, il explique le parcours: « Notre formation au CIC, bien que nous rendant compétitifs dans la sous-région, en Afrique et en dehors de l'Afrique, ne nous permet pas encore de nous mesurer à des étudiants de Stanford, du MIT, de l'UC Berkeley ou d'Harvard, la cible préférée des grandes compagnies telles que Google. »

Que faire dans une telle situation ? Pour M. D'Almeida, « Il faut donc trouver une autre manière de se faire remarquer et de prouver que, dans les mêmes conditions, on est capable de faire aussi bien, voire mieux qu'eux. C'est donc tout naturellement que j'ai poursuivi des études supérieures en Inde pour approfondir mes connaissances en Informatique et, surtout, pour découvrir de nouvelles spécialités ». Durant sa formation en Inde, le jeune Wisdom D'Almeila a également eu la chance de remporter certains concours nationaux (en Inde).

Son goût pour le savoir et la technologie l'ont conduit à découvrir l'Intelligence artificielle qu'il a commencé à appliquer à des domaines non-traditionnels comme la santé, le crime et le comportement humain, pour le bien de sa communauté. Ses publications scientifiques ont attiré l'attention de grands chercheurs partout dans le monde et des compagnies comme IBM ou Google. En somme, ce sont toutes ces expériences qui lui ont permis d'être aujourd'hui employé dans la grande entreprise américaine, Google.

Attipoe Edem Kodjo
Source: techenafrique

Robotique

Le Nigérian Silas Adekunle, l'ingénieur le mieux payé au monde!

Grâce à son robot MekaMon, pilotable depuis un smartphone, le jeune nigérian de 26 ans est arrivé à se faire une place chez Apple. Avec un smartphone, une tablette ou encore une lunette, vous verrez votre environnement subir des modifications et vous donner l'impression d'avoir en l'air des objets virtuels, animations, textes, données. Silas Adekunle est considéré comme l'ingénieur le mieux payé au monde.

Silas Adekunle

Le jeune excelle dans l'univers de la réalité virtuelle. Il s'agit d'une technologie permettant de 'faire cohabiter' les images 3D et la réalité. C'est justement dans cet univers que Silas a mis au point avec son équipe le robot qui va changer le cours de son histoire. Lui, qui depuis l'âge de 11 ans a eu la chance de venir habiter au Royaume-Uni. L'eau a coulé sous le pont... Cette année 2018, il a rejoint le classement Forbes des 30 des jeunes de moins de 30 ans les plus influents en Europe. Ces robots combinent le jeu réel avec la réalité augmentée, en toute transparence. Les robots sont en plastique et sont contrôlés à partir d'une application pour smartphone, qui crée en fait le monde virtuel pour la bataille et l'exploration. MekaMon chevauche à la fois le monde réel et virtuel tout en prenant l'expérience de jeu au-delà de l'écran d'un joueur et transformer leur salon en une zone de combat robotique sans limites.

L'entreprise Reach Robotics intéresse de plus en plus d'investisseurs. Son capital est estimé à 9,5 millions de dollars, soit 5 milliards de FCFA.

Attipoe Edem Kodjo

Lancement de la 3ème édition du concours "AFD digital challenge"

Pour soutenir les initiatives entrepreneuriales, et promouvoir l'innovation numérique en Afrique, l'Agence française de développement (AFD), organise la troisième édition du concours AFD Digital Challenge. Une compétition dédiée aux projets à impact social considérable, initiés par des entrepreneur(e)s, dotés d'une structure juridique, d'une activité concrète dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Les inclusions économique, sociale, culturelle ou politique des femmes et à la réduction des inégalités de genre, font partie des critères de choix des lauréats. Au total, 5 start-ups seront primées, et 3 prix spéciaux attribués, notamment : le Digital Africa Initiative (15.000 euros, soit 9 millions 750 mille de FCFA), le Digital Africa Réussite (50.000 euros, à raison de 32 millions 500 mille de FCFA), et le Digital Africa Prix Spécial (20.000 euros, 13 millions en FCFA). L'appel à candidatures sera clôturé le 12 novembre 2018. Les formulaires de candidature sont disponibles sur le site de l'AFD.

Technologie numérique

Le Cameroun se dote d'un incubateur d'entreprise numérique

C'est dans le souci de pallier le chômage dans le pays que s'est ouvert en fin septembre dernier à Yaoundé, la Sup'PTIC Business Academy, le premier incubateur public dans le pays pour la croissance des entreprises dans le numérique. Une inauguration qui s'est déroulée en présence de la ministre des Postes et Télécommunications, Mme Minette Libom Li Likeng et de son collègue des Finances, M. Louis Paul Motaze.

Situé en plein centre-ville, le tout nouvel incubateur dispose pour ses débuts d'une capacité de 30 places, les premiers incubés étant issus des concours Génies et talents du Cameroun et Challenge innovation. Le centre est composé également d'un espace de coworking, d'un laboratoire de confection de matériels électroniques, de deux ateliers et des bureaux des responsables administratifs. La Sup'PTIC Business Academy a pour obligations principales, la découverte de projets innovants dans le domaine du numérique, l'accompagnement des porteurs de projet de création d'entreprise dans ce secteur, et leur aménagement dans la première année de vie. Il s'agit particulièrement de booster le secteur de l'économie numérique, en produisant les acteurs majeurs du secteur, comme l'affirmait lors de son discours pendant la cérémonie d'inauguration, Théophile Abega Moussa, initiateur de l'application Mboa Store, la boutique d'applications 100% africaine, qui a été choisie pour piloter la structure, de par son expérience en tant qu'ancien startupper et son engagement dans la promotion de l'entreprenariat jeune.

Pour le chef de ce centre d'incubation, Abega Moussa, cette innovation devra favoriser la création des PME et des emplois. Il faudra donc accompagner les incubés afin que dans les six mois à venir ils puissent produire des résultats. Ensuite, il sera question de faire connaître cet incubateur et d'aller à la recherche des financements. L'ouverture d'un établissement des applications et la création des start-up sont aussi étudiées.

A.Edem Kodjo

Octobre rose

Synergie d'actions au Togo pour la lutte contre le cancer des seins

Le cancer du sein est la première cause de mortalité chez les femmes de moins de 65 ans avec près de 4000 décès chaque année dans le monde. Octobre rose est une campagne annuelle, qui durant tout le mois d'octobre, fait de la communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein féminin et à récolter des fonds pour la recherche. 25ème édition mondiale en ce mois d'octobre 2018 et 10ème du genre au Togo, cet évènement a pour symbole un ruban rose. Son équivalent anglo-saxon est le "National Breast Cancer Awareness Month". La campagne « Octobre rose » est marquée par différentes activités en vue de limiter le risque de cette maladie.

Selon l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), chaque année, plus de 1,1 million de nouveaux cas sont diagnostiqués dans le monde. Ce chiffre représente environ 10% des nouveaux cas de cancer chez la femme. Avec plus de 410.000 décès par an, le cancer du sein représente la cause d'environ 14% des décès dus au cancer chez la femme et de 1,6% des décès chez la femme dans le monde. Le Togo enregistre 3700 à 4000 nouveaux cas de cancer chaque année avec 2500 à 3000 décès au bout de douze (12) lunes, dont 27,1% concernent le cancer des seins. C'est le sombre tableau que dressent les professionnels de la santé à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le cancer célébrée le 04 février 2016 à Lomé.

L'État togolais crée l'Institut national de cancérologie (INC)

Prenant la mesure de la gravité de la situation, le gouvernement a décidé de créer en 2015 un institut national de cancérologie (INC). L'INC travaille à la mise en place d'un meilleur système de prévention et de traitement et facilite la prise en charge globale des malades. Les grands défis pour le Togo dans le cadre de la prévention et de la maîtrise des cancers sont, entre autres, le retard dans le diagnostic et l'inadéquation du système de santé en termes de disponibilité et d'offres de soins. Pôle de référence national, l'INC a pour objectif de coordonner les initiatives de prise en charge du cancer au Togo. Il assurera une prise en charge globale des patients en collaboration avec les centres régionaux et internationaux de prise en charge. Avec l'ouverture de cet institut, le Togo emboîte le pas aux pays de la sous-région ayant déjà des centres fonctionnels de prise en charge du cancer comme le Nigeria, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Institutions étatiques et privées se serrent les coudes contre le cancer des seins

Un visuel conçu pour la sensibilisation autour de l'événement

L'association Espérance et vie nouvelle (EVN) en collaboration avec la Ligue togolaise de lutte contre le cancer (LTCC), les centres hospitaliers et les cliniques partenaires depuis quelques années mènent des actions différentes pour éradiquer la maladie au Togo. Au rang des actions, on peut citer le mois de lutte contre le cancer du sein dénommé Octobre rose. En octobre 2016 à Lomé, la tradition a été encore respectée avec le lancement officiel de la 8ème édition d'Octobre rose suivie de la campagne de dépistage du cancer de sein sur le thème : « Le dépistage du cancer de sein, parlez-en aux femmes que vous aimez ». La cérémonie s'est déroulée en présence de Saturnin Epié, représentant-résident du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) au Togo, de Stéphane Doméfa Awity, directeur d'EVN et du président de la LTCC, de Claudine Otimi Akossiwa, représentante de la ministre de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, et de Belo Mofou, représentant du ministère de la Santé et de la protection sociale.

Le représentant du ministère de la Santé et de la protection sociale, Belo Mofou, a relevé qu'au Togo, 40% des morts sont imputables au cancer en général ainsi, a-t-il insisté, cela va sans dire que les maladies non transmissibles dont font partie les cancers de sein représentent un lourd fardeau pour les sociétés. « Face à ce défi, le programme de lutte contre les cancers

s'organise au sein de la division de surveillance des maladies non transmissibles. Un plan cancer serait en cours de rédaction dans le domaine du cancer du col de l'utérus. Le cancer de sein est un des indicateurs du nouveau plan de développement sanitaire du Togo. Au Togo, un institut de cancer a été créé. Pour arriver à l'éradication totale, tout est question d'organisation, de volonté et de mobilisation des ressources financières >>.
Quant à l'UNFPA, partenaire technique et financier aux activités de l'ONG EVN, par la voix de son représentant-résident, Saturnin Epié a promis de ne ménager aucun effort pour mettre fin un tant soit peu à l'épineuse maladie du cancer de sein. Présente au Togo depuis dix (10) ans déjà, l'ONG Espérance et vie nouvelle oeuvre dans la lutte contre les cancers surtout le cancer féminin du sein, en se fixant comme objectif de prendre en charge les femmes souffrantes sur le plan psycho-affectif et de le prévenir par un dépistage.

MLA, une association aux côtés des femmes contre le cancer des seins

Mlle Sodokin Adjovi Evenunye la bonne fée d'Octobre Rose

Étudiante à la faculté des sciences de la santé de l'Université de Lomé, la Togolaise Sodokin Adjovi Evenunye, est l'initiatrice et fondatrice de la Med Students Leaders Association (MLA). Une association qui regroupe des étudiants en médecine avec pour objectif d'apporter aux populations, des informations relatives aux mesures préventives des maladies transmissibles et non transmissibles. Un défi qui, loin d'être une utopie, se concrétise chaque jour par des actions visibles sur le terrain à travers des campagnes foraines de dépistages, de sensibilisation sur le diabète, le cancer du sein, etc.

La vie n'est pas rose pour les Togolaises affectées par le cancer du sein. Cette triste réalité, Mlle Sodokin l'a vécue au cours de ses stages au CHU Sylvanus Olympio de Lomé. Suite à ce constat, elle a fondé avec des camarades, la MLA en février 2017, avec pour mission, entre autres, d'accentuer les messages de sensibilisation, l'éducation de masse sur le bon geste à avoir afin de lutter contre les cancers dont celui des seins. « Pour éviter le cancer du sein, je palpe régulièrement mes seins ». Tel est le message apporté par l'association aux lycéennes qu'elle a rencontrées lors de sa première tournée de sensibilisation. Cette tournée a été effectuée dans (3) trois grands lycées de la capitale. Elle s'est déroulée le mois d'octobre et s'est inscrite dans la droite ligne du programme d'Octobre rose consacré à la lutte contre le cancer du sein. Au total, 702 lycéennes ont bénéficié de cette formation.
« Pour une première édition, il s'agit d'un grand succès pour nous, dans la mesure où durant ce tour, nous avons eu à animer des ateliers pratiques de techniques d'auto-examen des seins. Ce geste, reste encore méconnu malheureusement par la population, alors qu'il est salvateur en ce sens qu'il permet de faire le dépistage précoce de ce cancer. (...). Ces filles deviennent nos ambassadrices puisqu'elles ont la capacité de partager ce qu'elles ont appris, et pourront sensibiliser au moins (10) dix femmes de leur communauté, qui à leur tour feront de même », a expliqué Sodokin Adjovi Evenunye. « Nous souhaiterions qu'au cours de l'édition de 2018, nous puissions toucher le double des personnes que nous avons eu à toucher, c'est-à-dire au moins 6 écoles de la capitale. Poser des jalons, au-delà de Lomé, et atteindre la région maritime en termes de présence physique ne serait pas mal », espère-t-elle.

Statistiques des cancers les plus fréquents au Togo

Les cancers du sein, du col, de l'utérus, de la prostate, du foie, et les lymphomes non hodgkiniens (GLOBOCAN 2012). Selon les statistiques, du Laboratoire d'anatomie pathologie du CHU Sylvanus Olympio, les cancers du sein (27,1%), du col de l'utérus (11,2%), de la peau (10%), les lymphomes (7%), les cancers ORL (7%) sont les principaux cancers enregistrés chez les femmes tandis que chez les hommes, c'est les cancers de la peau (15,4%), de la prostate (12,9%), de l'estomac(10%), les cancers ORL (9%), et les lymphomes (9%). Chez les enfants, les principaux cancers identifiés sont le lymphome de Burkitt (27,9%), le rétinoblastome (8,5%), le rhabdomyosarcome (4,8%), le néphroblastome (4,7%), et le sarcome de Kaposi (3%).

Les hommes ne sont pas à l'abri d'un cancer des seins

Le cancer du sein existe pourtant bel et bien chez l'homme. Parce qu'on le sait encore trop peu, il est le plus souvent diagnostiqué tardivement. Les glandes mammaires existent chez l'homme mais sont peu développées. C'est pourquoi l'homme peut aussi être touché par le cancer du sein. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un carcinome canalaire infiltrant. Les causes de l'apparition du cancer du sein chez l'homme sont connues : il s'agit, comme chez la femme, d'une mutation des gènes BRCA1 ou BRCA2, qui prédisposent à la maladie. Environ 15 % des cancers du sein chez l'homme sont liés à une mutation héritée de ces gènes. D'autres facteurs de risque sont possibles: le risque de développer un cancer du sein pour un homme augmente avec l'âge, l'existence de cas de cancer du sein chez un parent proche, tant homme que femme.
Chez l'homme atteint du syndrome de Klinefelter, le taux d'androgènes est bas et le taux d'œstrogènes est élevé, ce qui augmente le risque de cancer du sein, l'exposition aux rayonnements (radiothérapie) du thorax dans le passé. Un facteur favorisant du cancer est la cirrhose du foie : elle est responsable d'une augmentation du taux d'œstrogènes et une baisse du taux d'androgènes. Les symptômes du cancer du sein masculin sont les suivants : grosseur au niveau d'un "sein", non douloureuse perçue lors de l'autopalpation, rétraction ou déviation du mamelon, rougeur, œdème et chaleur d'une zone du sein, douleur localisée, ganglions palpables au niveau des aisselles, écoulement verdâtre ou coloré de sang.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 1er au 8 / 10 / 2018

JEANNE d'ARC	Près de Marox	22 22 08 01
St ANTOINE	Av. de la libération	22 21 29 64
TULIPE	Bè	22 21 07 22
ECLAIR	Bè Ahligo,	22 22 75 11
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
HORIZON	Nyékonakpoè.	22 20 42 42
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
SOURCE DE VIE	Protestant	22 22 45 71
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever	22 26 11 77
HEDZRANAWE	HEDZRANAWE	22 26 49 61
NOTRE DAME	'Hedzranawoe	96 32 97 51
KOUESSAN	FTF Kegué	23 20 04 57
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	92 53 50 00
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
Notre Dame de	LOURDES	Agoè-
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan	70 43 15 49
OSSAN	carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	93 83 91 00
CHARITE	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
DE L'EDEN	Baguida	70 42 13 98
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Qui sauver en premier?
1/ Ta copine
2/ Ta maman de 90 ans
3/Tes 100 millions de Dollars
Ta belle-mère de 85 ans

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

Blague

Guy : Docteur, ma copine est enceinte mais nous utilisons toujours une protection et le préservatif ne s'est jamais éclaté.
Comment est-ce possible ?
Docteur : Laissez-moi-vous raconter une histoire : Il était une fois un chasseur qui porte toujours un fusil partout où il va. Un jour il a pris son parapluie à la place de son fusil et est sorti Un lion a soudainement surgi devant lui.
Pour effrayer le lion, le chasseur a utilisé le parapluie comme un fusil et a tiré sur le lion, puis il est mort
Guy : N'importe quoi !!! ça na pas de sens ! Quelqu'un d'autre a dû tirer sur le lion...
Docteur : Bon !!! Vous avez compris l'histoire...

Photo du jour

Reconnaissez-vous ce batiment?

A l'institut français du Togo

5 OCT. / 28 OCT. - LOMÉ

Le mois de la culture Béninoise à Lomé

Kwabo (bonne arrivée en fon, langue véhiculaire du Bénin) ! En octobre, nous célébrons l'amitié des peuples et l'intégration panafricaine ! Dans le cadre du Mois de la Culture Béninoise à Lomé organisé par l'Agence Panafricaine d'Ingénierie Culturelle (APIC) et l'Agence DEKart, l'Institut Français du Togo a le plaisir d'accueillir et de soutenir trois activités...

6 OCT. / 20H00 | 2000 & 3000 FCFA | SCÈNE DE L'IFT - LOMÉ

Domenyinou de charl'ozzo

Pour célébrer ses dix ans de carrière, le togolais Charl'Ozzo – auteur de deux albums à succès et du FESTIMUZ (Festival Africain de Musiques) – nous invite à un voyage dans les musiques ancestrales Ewé. Amateur de world music, Charl'Ozzo n'a pas hésité à se rapprocher des musiciens des couvents vaudou du sud du Togo...

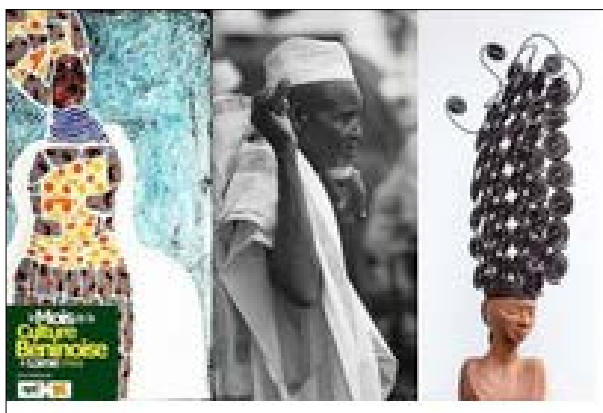

5 OCT. / 28 OCT. - LOMÉ

EXPOSITION COLLECTIVE

avec Marius Dansou, Cristelle Flagbo et Audace AziaKou Dans le cadre du Mois de la Culture Béninoise à Lomé, les agences APIC & DEKart et leurs partenaires vous invitent à découvrir les œuvres d'artistes autant togolais que béninois qui puisent, chacun à sa manière, dans les traditions africaines qu'ils confrontent à la modernité. De Marius...

Lire

« *L'aventure ambigüe* » de Cheikh Hamidou Kane. Ed Julliard. 1961 Pp 116-117

« ...Cette dureté des idées le réjouissait. En même temps, il y éprouvait son intelligence, comme le fil d'un rasoir à la lime. Le travail de celui qui croit se justifie de Dieu. » Cela lui semblait vrai de quelque façon qu'il le considérât. Croire... c'est reconnaître sa volonté pour une parcelle de la volonté divine. Dès lors, l'activité, créature de la volonté est créature de Dieu. A ce moment, sa pensée lui ramena en mémoire un autre souvenir, une page de Descartes. Où avait-il lu cela? Dans les Méditations métaphysiques, peut-être. Il ne se souvenait plus. Il se rappela seulement la pensée du maître français: le rapport entre Dieu et l'homme est d'abord un rapport de volonté à volonté. Peut-il y avoir rapport plus intime? Ainsi, se dit-il, les maîtres sont d'accord. Descartes, ainsi que le maître des Diallobé, ainsi que mon père, ont tous éprouvé la dureté irréductible de cette idée. La joie de Samba Diallo s'accrut de cette convergence. De plus, songea-t-il, procéder de Dieu, volonté à volonté, c'est reconnaître sa Loi, laquelle est une loi de justice et de concorde entre les hommes. Le travail n'est donc pas une source nécessaire de conflit entre eux... La nuit était tout à fait venue, à présent. Le chevalier à la dalmatique était toujours accroupi, face à l'Est, immobile. Samba Diallo, allongé sur le dos à côté de lui, ouvrait de grands yeux sur le firmament étoilé, qu'il ne voyait pas cependant. Il n'y a pas antagonisme entre l'ordre de la foi et l'ordre du travail. La mort de Dieu n'est pas une condition nécessaire à la survie de l'homme. Samba Diallo ne voyait pas le firmament scintillant, car la même paix régnait au ciel et dans son cœur. Samba Diallo n'existait pas. Il y avait des étoiles innombrables, il y avait la terre refroidie, il y avait l'ombre et il y avait leur présence simultanée. C'est au cœur même de cette présence que naquit la pensée, comme sur l'eau un train d'ondes autour d'un point de chute. Mais il y a ceux qui ne croient pas... Samba Diallo, subitement, vit le ciel. Dans un éclair, il en constata la sereine beauté. Il y a ceux qui ne croient pas... Nous qui croyons, nous ne pouvons abandonner nos frères qui ne croient pas. Le monde leur, appartient autant qu'à nous. Le travail leur est une loi autant qu'à nous. Ils sont nos frères. Leur ignorance de Dieu, souvent, elle leur sera advenue comme un accident du travail, sur les chantiers où s'édifie notre demeure commune. Pouvons-nous les abandonner? Mon Dieu, au-delà de ceux qui t'ont perdu, tous ceux, aujourd'hui comme depuis les commencements de l'histoire, qui n'ont jamais connu Ta grâce, pouvons-nous les abandonner?... ».

Cinéma

Ouaga Film Lab #3

Ouaga film Lab est un espace où se préfigure le cinéma africain par excellence, où des rencontres professionnelles déterminantes et des mises en réseaux stratégiques ont lieu. La troisième édition « Ouaga Film Lab #3 », placée sous le signe de la « consolidation » a pris fin, le samedi 29 septembre 2018, à l'Hôtel Pacific de Ouagadougou (Burkina Faso).

Affiche Ouaga Film Lab

Pour cette édition, Ouaga film lab a accueilli 15 projets de films (fiction, documentaire, et cinéma d'animation) portés par 25 jeunes cinéastes (réalisateurs et producteurs) venus du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Nigéria, de la Gambie, de la Guinée Bissau et du Sénégal.

Ceux-ci ont bénéficié d'un programme intensif de formation en technique d'écriture (fiction et documentaire), en stratégie de production cinématographique et en pitch (comment convaincre et persuader en un temps bref). Les activités phares menées lors de cette édition sont notamment des ateliers de formation dans le domaine du scénario, de la production et du pitch pour les vingt-cinq professionnels qui étaient sélectionnés.

À l'issue d'une semaine de formations, de sessions de mentoring et de masterclasses, beaucoup de cinéastes primés. Le Grand prix Idrissa Ouédraogo (Bourse pour une résidence d'écriture au Moulin d'Andé, en partenariat avec le CNC-France) a été remporté par Alhassane, Le Maître de Kharmou (Niger).

En ce qui concerne le Prix Sud Ecriture (Bourse pour une résidence d'écriture en Tunisie), il est allé à Klema (Mali) et Wakat (Burkina-Faso).

« Ouaga film Lab » est soutenu par plusieurs partenaires dont le ministère de la Culture et du Tourisme du Burkina Faso, le Bureau de coopération suisse au Burkina Faso, Le Centre national du cinéma et de l'image animée(CNC), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Canal Plus Afrique, la Coopération luxembourgeoise au Burkina Faso, Film Fundµ Luxemburg, Sodec (Québec), TV5 Monde, l'ambassade du Canada au Burkina Faso, et le Goethe Institute de Ouagadougou.

Nadia E.

Musique / Charl'Ozzo

Dix ans de carrière, ça se fête !

Le temps passe. Eh bien ! Déjà dix années que le chanteur togolais Charl'Ozzo a commencé sa carrière musicale. Pour célébrer ses dix ans de carrière, Charl'Ozzo convie les mélomanes togolais à un voyage dénommé « Domenyinou » dans les musiques ancestrales éwé, le 6 octobre prochain à l'Institut français du Togo.

Charl'ozzo

Le spectacle « Domenyinou » (« Mon héritage » en français) est le fruit de ses recherches et propose un répertoire riche de compositions inspirées des rythmiques éwé telles que « Azerewu », « Soviwu » ou « Blekete ».

Danses, percussions, décors, l'auteur de la célèbre chanson togolaise «Vamidzo » se laisse transcender par ses origines et ouvre sa musique à un nouveau monde à l'orée de sa première décennie. De son vrai nom à l'état civil Ayawo Agbozo, Charl'ozzo est l'une des voix d'anges dont le Togo dispose. Entré en solo sur la scène musicale togolaise en 2008 avec son opus « Sé », ayant comme titre phare « Horizon », il s'est tout de suite taille une place de choix.

Cinq années plus tard, en novembre 2013, Ayawo Agbozo alias Charl'Ozzo change son look, et sort un nouvel album « DELANYA » qui confirme sa maturité artistique.

Nadia Edodji

Cinéma

« Lionheart » a séduit la firme Netflix

La star de Nollywood, Geneviève Nnaji a réussi à décrocher un contrat avec le géant du streaming vidéo, Netflix avec son film « Lionheart ». Ce premier coup d'essai est donc un coup de maître pour Nnaji, la célèbre actrice nigériane.

Genevieve Nnaji

Si le montant de ce contrat est resté sous silence, on sait au moins que le film sera, lui, diffusé à des millions d'abonnés de la chaîne en streaming présente sur tous les continents. Lionheart relate l'histoire d'une jeune femme, Adaeze Obiagu (Nnaji), qui doit assumer la responsabilité de diriger l'entreprise de son père malade sous la surveillance suffocante d'un oncle excentrique. Une manière pour la célèbre actrice nigériane d'évoquer des sujets sensibles comme le sexisme dans le monde du travail, la famille ou encore le poids des responsabilités dans la société nigériane.

Pour cette réalisatrice novice et actrice, Geneviève Nnaji, ce sont des histoires à faire connaître au monde. Geneviève Nnaji est à la fois l'actrice principale et la réalisatrice du film « Lionheart »

« L'Afrique détient des histoires très fascinantes qui n'ont pas encore été racontées et nous sommes déterminés à raconter nos histoires, à notre manière, à travers nos voix, au monde entier », a déclaré Geneviève Nnaji.

Le cinéma nigérian se fait une place dans l'industrie mondiale. Et Geneviève Nnaji en est encore une preuve ! Elle est née à Mbaise au cœur de la région Ibgo en 1979. Elle a fait ses débuts d'actorat dans les années 80, alors qu'elle n'avait que 8 ans.

Après des études dans l'État de Lagos, elle franchit un palier et connaît le succès avec le film Sharon Stone en 2002. En 2005, Geneviève Nnadji est devenue la première actrice à remporter le prix Africa Movie Academy Award (AMAA) pour la meilleure actrice dans un rôle de premier plan. En 2009, elle se fait connaître aux États-Unis, en participant à l'épisode spécial d'Oprah Winfrey intitulé « Meet the Most Famous People in the World ».

Oprah, la star des médias américains la décrit comme la « Julia Roberts of Africa ». En à peine dix ans, Geneviève Nnaji s'impose comme une des actrices les plus prolifiques du cinéma nigérian, mais elle est aussi devenue très riche grâce à ses nombreuses apparitions dans les publicités et dans la mode.

NE

Risques d'inondation

Le directeur de l'Assainissement rassure les Togolais

Au moment où se poursuit la saison des pluies et que des inondations mineures sont signalées à quelques endroits, il est normal de rassurer les populations, surtout avec les prévisions qui ont été faites pour notre sous-région. C'est à cet exercice que s'est livré le directeur togolais de l'Assainissement, Sèmèglo Agbéwonou Koffi avec nos confrères du site autogo.

Sèmèglo Agbéwonou Koffi

Pour commencer, le directeur place le décor en ce qui concerne l'évolution des saisons en cette fin d'année dans notre pays. Actuellement, au nord de Blitta, nous sommes déjà en saison des pluies. Et dans le sud de Blitta, nous sommes dans la petite saison des pluies. La météo annonce de fortes pluies. Dans cette situation, il y a un dispositif dénommé plateforme de prévention des risques d'inondations et des catastrophes qui est logé au niveau du ministère de la Sécurité et de la Protection civile et coordonnée par l'Agence nationale de protection civile (ANPC). Elle coordonne les actions de tous les acteurs impliqués dans la prise en charge de ces situations. Dans ce sens, il y a deux actions prioritaires qui sont ciblées : la prévention et le mécanisme curatif.

Dans le premier cas, il y a eu des réunions de coordination où les acteurs ont défini clairement les actions qui devraient être menées pour prévenir les cas d'inondations. Dans ce sens, une équipe coordonnée par l'Agence nationale de la protection civile a organisé une sensibilisation sur toute l'étendue du territoire national. Il a été expliqué aux populations, surtout celles qui habitent le long des cours d'eau les conditions pour lancer l'alerte lors des crues d'inondation.

Pour la seconde phase, chaque structure a des actions spécifiques à mener. C'est le cas par exemple de l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (Anasap) à qui il a été confié le curage de certains caniveaux et bassins. C'est aussi le cas des sapeurs-pompiers qui doivent pomper les eaux au niveau du bassin Caméléon. En ce qui nous concerne, nous gérons les stations de pompage. Des travaux d'entretien ont été menés pour sécuriser nos ouvrages en cas d'inondation. Pour ce qui est du mécanisme curatif, des mesures sont prises pour évaluer en cas d'inondation et assister les populations concernées.

Toutes les actions prévues et mises en œuvre permettent de circonscrire le problème dès la survenue d'inondation. « Les populations peuvent donc rester sereines. Le gouvernement a pris toutes les mesures pour les protéger contre les inondations. Dès qu'elles sont victimes, elles peuvent alerter l'Agence nationale pour la protection civile ou les autres structures pour être prises en charge immédiatement par le dispositif », rassure M. Sèmèglo.

Dans le dispositif, il y a quatre lacs. Ceux-ci constituent des réceptacles pour les eaux de pluies. Car, explique-t-il, « il n'y a pas un cours d'eau qui traverse Lomé. L'idée c'est que quand une quantité de pluie tombe, les lacs puissent recevoir les eaux et les restituer progressivement à un exutoire final, en l'occurrence la mer ». Grâce au 4ème lac, les populations de tous les quartiers ont vécu la dernière grande saison des pluies sans difficultés. Quel que soit le niveau de pluie, les populations peuvent désormais vaquer à leurs activités économiques.

Edem Dadzie

Collectif « Non c'est Non »

Le violet pour dénoncer le viol à Lomé

Suite des vidéos qui circulent les réseaux sociaux, montrant un homme tentant d'imposer à une jeune fille en pleurs, des relations sexuelles par voie anale, des associations et organisations érigées en collectif, se sont levées tel un seul homme pour dire non aux violences à l'égard des femmes en l'occurrence les enfants.

« On constate que des agressions sexuelles sur des enfants, notamment des actes de pédophilie, d'inceste, de harcèlement sexuel et de viol, sont de plus en plus signalées et enregistrées par les institutions et organisations de protection des droits des femmes et des enfants », peut lire dans le communiqué du collectif « Non c'est Non ».

Ce collectif dénommé « Non c'est Non » est constitué des associations et organisations engagées dans la promotion des droits humains en général et ceux des femmes et des enfants en particulier. « Non c'est Non » a donc convié toute la population de Lomé et de ses environs à une action de protestation et de dénonciation, à l'issue de laquelle un mémorandum sera remis au gouvernement à travers la ministre de l'Action sociale et de la Promotion de la Femme.

Cette manifestation a eu lieu, le 4 octobre dernier, à la devanture du ministère de l'Action sociale et de la Promotion de la Femme. Malheureusement, la gendarmerie a perturbé le bon déroulement du sit-in des femmes qui ont pourtant bien choisi leur code vestimentaire : le viol pour dénoncer le viol.

«Nous avons informé les autorités que nous voulons tenir ce sit-in de 15 min devant le ministère de l'Action sociale. Ce matin, on a eu l'accord du ministère de la Sécurité en ce qui concerne l'aspect sécuritaire. Mais là, nous n'avons pas compris pourquoi c'est la gendarmerie qui s'oppose à ce que le sit-in ait lieu devant ledit ministère», a déclaré Mme Michelle Aguey, la secrétaire de GF2D.

Selon le collectif « Non c'est Non », le viol est un crime. Donc, la lutte continue pour prohiber le phénomène du viol sous ses formes dans la société togolaise.

Nadia Edodji

Le FCTD dans les rues aujourd'hui

Suite de la page 3

Le 5 octobre fait-il toujours autant rêver les Togolais ?

…proposé par le contre-amiral Fogan Adégnon, le maire de la ville de Lomé.

Mais, même si le professeur David Dossêh et ses amis ne le l'admettront pas, il y a derrière le choix de cette date, une envie à peine voilée de surfer sur le symbolisme qu'elle représente aux yeux des Togolais. Toutefois, il serait illusoire de rêver d'une insurrection. Le Togo a beaucoup progressé jusqu'aujourd'hui. Du chemin reste à parcourir, mais nous avons dépassé depuis les conditions qui ont favorisé l'avènement du 5 octobre 1990. De plus, ce sont des situations qu'il ne faut surtout pas souhaiter pour notre pays. Avec les menaces sécuritaires qui existent aujourd'hui, les ennemis pourraient s'infiltrer facilement et nous le regretterions. Que les membres du FCTD expriment dans le calme ce qui les dérange et certainement qu'il y aura des oreilles attentives pour les écouter.

Edem Dadzie

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
CENI-TOGO

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

NOUVEAU RECENSEMENT
ELECTORAL

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE DU TOGO

Du **1er** au **8 octobre 2018** : **ZONE 1**
Du **17** au **24 octobre 2018** : **ZONE 2**

La nouvelle carte d'électeur

pour que notre voix compte

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !